



Les 14 cibles de la démarche HQE - Haute Qualité Environnementale

Explication de la démarche HQE

La démarche HQE s'appuie sur 14 cibles regroupées en sous familles. Trois niveaux d'exigences existent : Très Performant, Performant et Base (équivalent au niveau réglementaire à quelques exigences près).

Chaque cible ayant choisi un niveau Très Performant doit obtenir un certain nombre de points obligatoires. Attention car tous les points ne sont pas applicables. Les points non applicables sont à mentionner dans l'analyse de site à réaliser en amont du projet.

Le niveau donné à ces cibles (Très performant, Performant ou Base) est l'expression d'une politique environnementale définie par le maître d'ouvrage assistée de son AMOA. Elle dépend de ses préoccupations environnementales et de ses enjeux financiers et techniques.

Une fois le niveau défini, ces cibles / sous-cibles ainsi que leurs exigences sont évaluées à chaque étape du projet. En programmation, il est important que le cahier des charges environnemental ait bien intégré l'ensemble de ces préoccupations. Pour évaluer finement chaque cible, un tableau de suivi de la QEB est nécessaire et même obligatoire dans le cadre d'une certification. C'est cet outil qui sera évalué lors des audits de programmation, conception et réalisation. Il est primordial que ce tableau soit tenu à jour à chaque étape et communiqué à l'ensemble des acteurs de la construction : MOA, architecte, bureau d'études, acoustique, éclairagistes, paysagiste, etc.

Un guide pratique détaillé est mis à disposition gratuitement sur le site de Certivea de manière à mieux comprendre le fonctionnement de chaque cible. Pour résumer, chacune des 14 cibles est décrite de la même manière :

https://www.certivea.fr/uploads/documents/3b5504-GP_REF_NFHQEBT_NEUF_20150619.pdf

- Introduction avec rappel des sous-cibles,
- Structure de la cible avec rappel des enjeux environnementaux et les préoccupations détaillées,
- Interactions avec les autres cibles,
- Interactions avec le SMO (Système de Management de l'Opération),
- Références complémentaires

Pour respecter la « Démarche HQE », le bâtiment doit atteindre au minimum :

- 7 cibles au niveau de base – B



- 4 cibles supplémentaires (soit 11 cibles) au niveau performant – P



- 3 cibles supplémentaires (soit 14 cibles) au niveau très performant - TP





Cibles et sous-cibles - En bref

Cibles d'écoconstruction

- C1. Relations harmonieuses du bâtiment avec son environnement immédiat
- C2. Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
- C3. Chantier à faibles nuisances

Cibles d'éco-gestion

- C4. Gestion de l'énergie
- C5. Gestion de l'eau
- C6. Gestion des déchets d'activités
- C7. Gestion de l'entretien et de la maintenance

Cibles de Confort

- C8. Confort hygrothermique
- C9. Confort acoustique
- C10. Confort visuel
- C11. Confort olfactif

Cibles de Santé

- C12. Qualité sanitaire des espaces
- C13. Qualité sanitaire de l'air
- C14. Qualité sanitaire de l'eau



Cibles et sous-cibles - En détail

1.1.1 Cible 1. Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat



- **Aménagement de la parcelle pour un développement urbain durable**
 - Limiter la nécessité de déploiement de nouveaux services, infrastructures, réseaux...
 - Exploitation des réseaux de transports localement disponible
 - Préservation/amélioration des écosystèmes et de la biodiversité
 - Gestion des eaux pluviales
- **Qualité d'ambiance des espaces extérieurs pour les usagers**
 - Ambiance climatique
 - Ambiance acoustique
 - Ambiance visuelle
 - Espaces extérieurs sains
- **Impacts du bâtiment sur le voisinage. Celui-ci a droit :**
 - Au soleil
 - A la lumière
 - Aux vues
 - Au calme
 - A la santé



1.1.2 Cible 2. Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction



- **Choix constructifs pour la durabilité et l'adaptabilité de l'ouvrage**
 - Adapter les choix constructifs à la durée de vie souhaitée de l'ouvrage
 - Adaptabilité de l'ouvrage dans le temps et démontabilité / séparabilité des produits, systèmes
 - Choisir des produits, systèmes ou procédés dont les caractéristiques sont vérifiées
- **Choix constructifs pour la facilité d'entretien de l'ouvrage**
 - Assurer la facilité d'accès pour l'entretien du bâti
 - Choisir des produits de construction faciles à entretenir
- **Choix des produits de construction afin de limiter les impacts environnementaux**
 - Connaître la contribution des produits de construction aux impacts environnementaux
 - Choisir les produits de construction pour limiter leur contribution aux impacts envrt
- **Choix des produits de construction afin de limiter les impacts sanitaires**
 - Connaître l'impact sanitaire des produits de construction vis-à-vis de la QAI
 - Choisir les produits de construction pour limiter les impacts sanitaires de l'ouvrage

1.1.3 Cible 3. Chantier à faible impact environnemental



- **Optimisation de la gestion des déchets de chantier**
 - Optimiser la production de déchets de chantier
 - Valoriser au mieux les déchets en adéquation avec les filières locales existantes
 - S'assurer de la destination des déchets
- **Réduction des nuisances, pollutions et consommations de ressources engendrées par le chantier**
 - Limiter les nuisances acoustiques, visuelles, trafic, poussières
 - Limiter les pollutions (sol, eau et air)
 - Limiter les consommations de ressources

1.1.4 Cible 4. Gestion de l'énergie



- **Réduction de la demande énergétique par la conception architecturale**
 - Améliorer l'aptitude de l'enveloppe à limiter les déperditions
 - Améliorer l'aptitude du bâtiment à réduire ses besoins énergétiques, en été comme en hiver
 - Optimiser la conception architecturale
- **Réduction de la consommation d'énergie primaire et des pollutions associées**
 - Réduire la consommation d'énergie primaire due au chauffage, à l'ECS, à la ventilation, à l'éclairage, au refroidissement et aux auxiliaires de fonctionnement
 - Limiter les pollutions générées par la consommation d'énergie
 - Utiliser des énergies renouvelables locales

1.1.5 Cible 5. Gestion de l'eau



- **Réduction de la consommation d'eau potable**
 - Limiter les débits de soutirage
 - Optimiser les consommations d'eau potable
 - Limiter le recours à l'eau potable
- **Optimisation de la gestion des eaux pluviales**
 - Gestion de la rétention
 - Gestion de l'infiltration
 - Gestion des eaux de ruissellement polluées

1.1.6 Cible 6. Gestion des déchets d'activité



- **Optimisation de la valorisation des déchets d'activité**
 - Identifier et classifier la production de déchets d'activité
 - Inciter au tri des déchets à la source
- **Qualité du système de gestion des déchets d'activité**
 - Faciliter la gestion des déchets
 - Optimiser les circuits de déchets d'activité
 - Assurer la pérennité du système de gestion des déchets d'activité

1.1.7 Cible 7. Maintenance



- **Maintien des performances des systèmes de chauffage et de rafraîchissement**
 - Mettre à disposition les moyens nécessaires pour le suivi et le contrôle des performances
 - Assurer une simplicité de conception pour faciliter la maintenance
 - Concevoir l'ouvrage de façon à faciliter les interventions d'entretien / maintenance
- **Maintien des performances des systèmes de ventilation**
 - Mettre à disposition les moyens nécessaires pour le suivi et le contrôle des performances
 - Assurer une simplicité de conception pour faciliter la maintenance
 - Concevoir l'ouvrage de façon à faciliter les interventions d'entretien / maintenance
- **Maintien des performances des systèmes d'éclairage**
 - Mettre à disposition les moyens nécessaires pour le suivi et le contrôle des performances
 - Assurer une simplicité de conception pour faciliter la maintenance
 - Concevoir l'ouvrage de façon à faciliter les interventions d'entretien / maintenance
- **Maintien des performances des systèmes de gestion de l'eau**
 - Assurer une simplicité de conception pour faciliter la maintenance
 - Concevoir l'ouvrage de façon à faciliter les interventions d'entretien / maintenance



1.1.8 Cible 8. Confort hygrothermique



- **Dispositions architecturales visant à optimiser le confort hygrothermique en hiver et en été**
 - Prendre en compte de façon satisfaisante les caractéristiques du site
 - Regrouper les locaux à besoin hygrothermique homogène (été ou hiver)
 - Améliorer l'aptitude du bâtiment à favoriser de bonnes conditions de confort hygrothermique
- **Création de conditions de confort hygrothermique en hiver**
 - Définir / obtenir un niveau adéquat de température
 - Assurer une vitesse d'air ne nuisant pas au confort
 - Assurer la stabilité des températures en période d'occupation
 - Maîtriser l'inconfort dû aux apports solaires
- **Création de conditions de confort hygrothermique en été dans les locaux non climatisés**
 - Assurer un niveau minimal de confort thermique et protéger du soleil les baies vitrées
 - Assurer une ventilation suffisante lorsque les protections solaires mobiles sont en place
 - En zone BR1, si le confort d'été est obtenu par l'ouverture des fenêtres, maîtriser le débit d'air
 - En zone de bruit BR2 ou BR3, assurer un niveau minimal de confort fenêtres fermées
- **Création de conditions de confort hygrothermique en été dans les locaux climatisés**
 - Définir un niveau adéquat de température dans les différents locaux en période d'occupation, compte tenu de leur destination
 - Assurer une vitesse d'air ne nuisant pas au confort
 - Maîtriser les apports solaires et en particulier l'inconfort localisé



1.1.9 Cible 9. Confort acoustique



- **Optimisation des dispositions architecturales pour protéger les usagers du bâtiment des nuisances acoustiques**
 - Optimiser la position des locaux entre eux
 - Optimiser la position des locaux par rapport aux nuisances extérieures
 - Optimiser la forme et le volume des locaux vis-à-vis de la qualité acoustique interne
- **Création d'une qualité d'ambiance acoustique adaptée aux différents locaux**
 - Isolements des locaux sensibles vis-à-vis de l'espace extérieur
 - Niveau de bruit de chocs transmis dans les locaux sensibles
 - Bruits d'équipements dans les locaux sensibles
- **Maîtrise de l'acoustique interne des locaux**
 - Isolements au bruit aérien des locaux sensibles vis-à-vis des autres locaux
 - Sonorité à la marche

1.1.10 Cible 10. Confort visuel



- **Assurance d'un éclairage naturel optimal tout en évitant ses inconvénients**
 - Disposer d'accès à la lumière du jour dans les locaux à occupation prolongée
 - Disposer d'accès à des vues sur l'extérieur depuis les zones d'occupation des locaux à occupation prolongée
 - **Disposer d'un éclairage naturel minimal dans les zones d'occupation**
 - Disposer de lumière du jour dans les circulations
 - Éviter l'éblouissement direct ou indirect
- **Éclairage artificiel confortable**
 - Disposer d'un niveau d'éclairage optimal selon les activités prévues
 - Assurer une bonne uniformité de l'éclairage de fond pour des locaux de plus de 20m²
 - Éviter l'éblouissement dû à l'éclairage artificiel et rechercher un équilibre des luminances de l'environnement lumineux intérieur
 - Assurer une qualité agréable de la lumière émise
 - Maîtrise de l'ambiance visuelle par les usagers

1.1.11 Cible 11. Confort olfactif



- **Garantie d'une ventilation efficace**
 - Assurer des débits d'air adaptés à l'activité des locaux
 - Assurer la maîtrise des débits d'air
 - Assurer une distribution saine de l'air neuf
- **Maîtrise des sources d'odeurs désagréables**
 - Identifier les sources d'odeurs
 - Réduire les effets des sources d'odeurs
 - Limiter les sources d'odeurs

1.1.12 Cible 12. Qualité sanitaire des espaces



- **Maîtrise de l'exposition électromagnétique**
 - Identifier les sources internes "basse fréquence" (Énergies et Télécoms)
 - Optimiser la mise en œuvre des sources internes "basse fréquence" (Énergies)
 - Contenir le niveau du champ électromagnétique du projet dans des limites aussi faibles que possible (Télécoms)
- **Création des conditions d'hygiène spécifiques**
 - Identifier les activités particulières
 - Créer les conditions d'hygiène spécifiques
 - Choisir des matériaux limitant la croissance fongique et bactérienne

1.1.13 Cible 13. Qualité sanitaire de l'air



- **Garantie d'une ventilation efficace**
 - Assurer des débits d'air adaptés à l'activité des locaux
 - Assurer la maîtrise des débits d'air
 - Assurer une distribution saine de l'air neuf
- **Maîtrise des sources de pollution**
 - Identifier les sources de pollution
 - Réduire les effets des sources de pollution
 - Limiter les sources de pollution



1.1.14 Cible 14. Qualité sanitaire de l'eau



- **Qualité et durabilité des matériaux employés dans le réseau intérieur**
 - Choisir des matériaux conformes à la réglementation sanitaire
 - Choisir des matériaux compatibles avec la nature de l'eau distribuée
 - Respecter les règles de mise en œuvre des canalisations
- **Organisation et protection du réseau intérieur**
 - Structurer et signaler le réseau intérieur en fonction des usages de l'eau
 - Séparer le réseau d'eau potable et les éventuels réseaux d'eau non potable
 - Protéger le réseau intérieur
- **Maîtrise de la température dans le réseau intérieur**
 - Calorifuger le réseau intérieur
 - Maintenir tout le réseau d'ECS à une température optimale
 - Contrôler le maintien en température du réseau d'ECS
- **Maîtrise des traitements anti-corrosion et anti-tartre**
 - Optimiser le traitement anti-corrosion et/ou anti-tartre
 - Maîtriser la performance des traitements anti-corrosion et anti-tartre